



FACE AUX COMPORTEMENTS INADÉQUATS

MODÈLE D'INTERVENTION POUR JOUEUR·EUSE ET PARENTS

Un comportement est considéré comme inadéquat s'il va à l'encontre des valeurs du club, de la charte du club et de la charte d'éthique.

CHARTER D'ÉTHIQUE

Inscrite dans les statuts

Gibloux Volley s'engage pour un sport propre, respectueux, fair-play et performant. Le club applique ces valeurs en faisant preuve de respect envers les autres et en agissant et communiquant de manière transparente. Il en va de même de ses organes et de ses membres. Gibloux Volley reconnaît l'actuelle Charte d'éthique du sport suisse et en diffuse les principes au sein de ses membres.

PRINCIPES DE LA CHARTER D'ÉTHIQUE

Tirés de la boussole éthique de Swiss Olympic

Le pouvoir : Il permet d'initier des changements positifs, mais peut aussi être utilisé de manière abusive.

Les idéaux : Certains favorisent l'esprit d'équipe, d'autres peuvent mener à des opinions extrêmes.

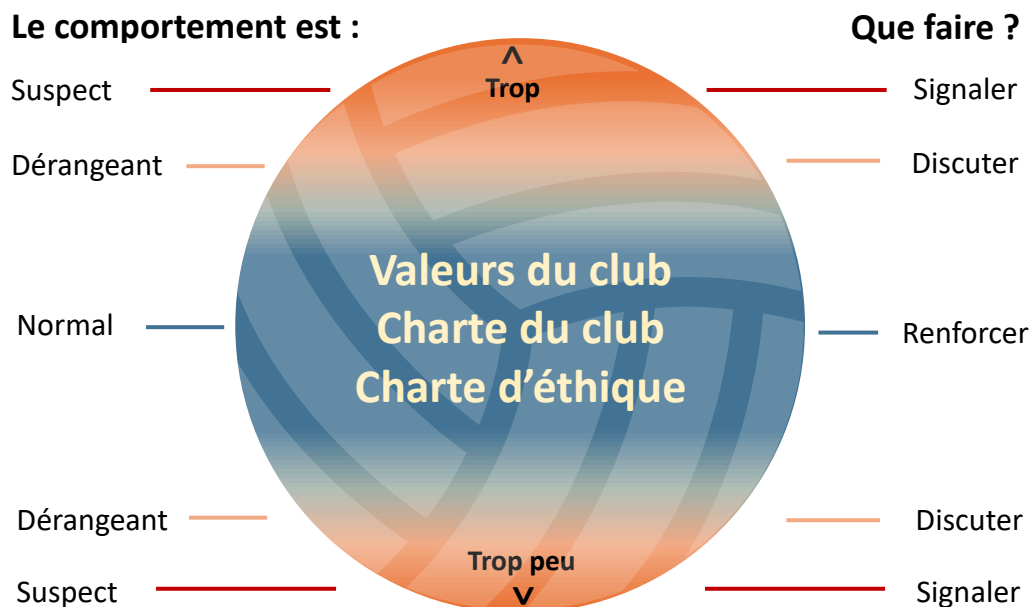
La proximité : Les relations sont importantes et requièrent une proximité appropriée, aussi bien physique qu'émotionnelle. La distance de protection est tout aussi importante.

La pression : Le sport est souvent associé à une certaine pression. Une pression de la performance adéquate est stimulante. Mais un excès de pression peut être source de stress.

TOUT EST UNE QUESTION DE JUSTE MESURE. UN EXCÈS OU UN MANQUE DE POUVOIR, D'IDÉAUX, DE PROXIMITÉ OU DE PRESSION SONT À BANNIR.

BOUSSOLE D'ÉVALUATION

Inspirée du modèle de Swiss Olympic



EXEMPLES DE COMPORTEMENTS INADÉQUATS ET NORMAUX

Trop		Exemples
	Suspect	<i>Violence, harcèlement, ...</i>
	Dérangeant	<i>Pression vécue négativement, remarque sur mes capacités physiques ou sur ma morphologie, mes besoins ne sont pas pris en compte, moqueries vis-à-vis de moi sur le terrain ou dans le vestiaire, ...</i>
	Normal	<i>Performances fluctuantes acceptées, écoute, prise en compte mon engagement, bien-être dans l'équipe, explications sur les raisons pour lesquelles je ne joue pas de tout le match, encouragements, ...</i>
	Dérangeant	<i>Peur de m'exprimer, mes problèmes sont banalisés, je ne me sens pas à ma place, ...</i>
	Suspect	<i>On m'ignore, je suis mis-e à l'écart de l'équipe, ...</i>
Trop peu		

MODÈLE D'INTERVENTION

Inspiré du modèle de Sarine Basket

Le/la joueurs-euses / le parent ... estime la situation et choisit le type d'intervention. En cas de doute, il/elle peut tout le temps demander conseil à la personne référente du club. Il ne faut pas laisser traîner les situations. Il vaut mieux agir vite. N'hésitez pas à vous référer à la charte du club lors des discussions.

Comportement dérangeant

Les risques font partie de la pratique sportive quotidienne, mais ils doivent être abordés dans les plus brefs délais.

	Avec un·e coéquipier·ère	Avec mon entraîneur·e
1. Face à un comportement dérangeant	J'en discute avec la personne concernée.	Mes parents ou moi en discutons avec l'entraîneur·e.
2. En cas de répétition des faits, d'absence d'amélioration ou si la situation est jugée un peu plus grave	Mes parents ou moi communiquons avec l'entraîneur·e pour discuter d'une solution.	Mes parents ou moi retournons en discuter avec l'entraîneur·e ou avec une personne référente du club.
3. S'il n'y a pas de changement	L'entraîneur·e appelle la personne référente du club.	Mes parents ou moi appelons la personne référente du club

Comportement suspect

Ceci peut correspondre à des infractions et abus susceptibles d'être sanctionnés par le code pénal. Une procédure pénale est requise pour évaluer concrètement les faits et les qualifier en vertu du droit pénal.

	Avec un·e coéquipier·ère	Avec mon entraîneur·e
1. La situation est jugée grave	Si mes parents ou moi n'osons pas lui en parler directement, moi ou mes parents prenons contact avec mon entraîneur·e, une personne référente du club ou une personne de confiance.	Si mes parents ou moi n'osons pas parler directement avec mon entraîneur·e, moi ou mes parents prenons contact avec la personne référente du club ou une personne de confiance.
2. Ensuite, selon les besoins	La personne référente ou la personne de confiance peut alors demander de l'aide à : <ul style="list-style-type: none">- REPER : https://www.reper-fr.ch- Swiss Sport Integrity : https://www.sportintegrity.ch- La police cantonale : appeler le 117	

PERSONNES RÉFÉRENTES DU CLUB

Il est possible de contacter l'une des deux personnes ci-dessous. Elles seront à l'écoute et à même de vous apporter de l'aide.



Benoît Perroud

Président du club

076 377 87 38

benoit@noisette.ch



Sandra Sprumont

Membre du comité du club

076 439 34 76

fs.sprumont@sunrise.ch